

(frais de port par avion 36 frs)

REPUBLICA DE CHILE  
 MINISTERIO DE INTERIO  
 ARCHIVO  
 93/4322  
 02 MAR 93  
 A:  
 P.A.A.  
 C.B.E.  
 M.T.O.  
 M.Z.C.  
 ARCHIVO  
 EDEC  
 Belgica

Sr. Patricio Aylwin Azócar  
 Presidente de la República de Chile  
 Palacio de la Moneda  
 Santiago  
 Chili

Monsieur le Président de la République,

Nous, les soussignés, sommes gravement préoccupés par l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curiñir Lincoqueo, un Indien Mapuche, en 1973. L'année 1992 étant célébrée comme le 500ème anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, le moment nous semble particulièrement propice pour attirer l'attention et remédier aux violations des droits de l'homme subies par les populations Indigènes de ce continent. C'est pourquoi, tout en étant heureux d'apprendre que des investigations sont menées sur les circonstances de sa mort, nous espérons que la vérité émergera au grand jour et que les auteurs de ce meurtre seront traduits en justice. Nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent. Nous pensons également que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement de violations commises par le passé et devrait donc être abrogée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
Beule Catherine	30 rue Gaspard Decoste 7540 Kain	<i>[Signature]</i>
François Ghislain	17 <sup>e</sup> place St Pierre 7500 Tournai	<i>[Signature]</i>
Thiébaud Alphonse	30 rue Gaspard Decoste 7540 Kain	<i>[Signature]</i>
Mulien Ferdinand	Dun du Bégonie 1 7538 Vervins	<i>[Signature]</i>
François Olivier	2 rue Guibert 7540 Kain	<i>[Signature]</i>
Saud'Jum Beule	13 rue du Chapitre 7972 Juvencamp	<i>[Signature]</i>
Lathion Stéphanie	Res. Leclercq allée 1 n°16 H501 Gicq	<i>[Signature]</i>
Permentien Harold	rue Louche n°80 7502 Esplechin	<i>[Signature]</i>
Eveard Roger	32, rue de Liège 7912 S' Sambre	<i>[Signature]</i>
Bousquille Angélique	3 rue du village 7760 Molombais	<i>[Signature]</i>
Khammanivong Nathiphone	Rue de la Culture n°10 7500 Tournai	<i>[Signature]</i>
Toebat Sarah	43 Rue Bonne Remontre 7536 VAULX	<i>[Signature]</i>
VANGENBERG GREGORY	13 RUE DES MOTTES 7543 MOORCOURT	<i>[Signature]</i>
Pico Christelle	71 rue Saut-Edin 7622 Lallière	<i>[Signature]</i>
Dorson Sylvain	AVENUE D'AURENARDE 7540 KAIN	<i>[Signature]</i>
Qualitza Barbara	125 allée de St Amant 7500 Tournai	<i>[Signature]</i>
François Jean-Pierre	20 rue G. Decoste 7540 Kain	<i>[Signature]</i>
François J	30 R. Gaspard Decoste 7540 Kain	<i>[Signature]</i>
THIEBAUT Patrick	30 rue Gaspard Decoste 7540 KAIN	<i>[Signature]</i>



## UNE PETITION

C'est un écrit adressé au pouvoir public par lequel une personne seule ou avec d'autres, écrit pour exprimer son opinion sur une question d'intérêt général.

Pourquoi écrire des lettres, des pétitions?

Beaucoup de prisonniers ont été libérés ou sauvés de la torture et peut-être de la mort par ces méthodes.

Aucun état ne veut admettre qu'il torture ses ressortissants.

L'expérience montre que même les régimes les plus autoritaires tiennent à ce que le public international les considère comme équitables et sensés.

En montrant aux gouvernements que leurs faits et gestes sont suivis dans le monde entier par des hommes et des femmes ordinaires qui se préoccupent du sort des régimes autoritaires, on peut effectivement sauver ces victimes.

0 2 MAR 1993

Il ne faut jamais dire «A quoi bon?» Ecrire des lettres et signer des pétitions sont de la plus haute importance, et il est nécessaire que VOUS aussi y participiez!!

